



# Les Manips

## TOUJOURS MOBILISÉ.E.S !

### Une journée exceptionnelle pour exprimer nos revendications tout en luttant en première ligne contre la Covid 19

Le mouvement de contestation démarré dans les services et les établissements se maintient depuis plus d'un an avec une détermination sans faille.

**L'UFMICT-CGT** accompagne les salarié.e.s avec l'énergie et les moyens indispensables à la réussite face à un gouvernement technocratique, frileux pour répondre aux revendications.

**La sécurité sociale** permettant la solidarité pour prendre en charge la famille, la retraite, la maladie et le handicap, est visée par le libéralisme macronien comme **patrimoine** à détruire. La solidarité ne rapporte pas ! Les financiers ne souhaitent que la marchandisation de tous les besoins pour siphonner la richesse individuelle, si maigre soit elle. Nous vivons une dégradation des conditions de travail, de la qualité des soins et de la prise en charge provoquées par une politique contraire à l'idéal républicain d'égalité et de fraternité. La liberté est également contrariée par le besoin vital de contraindre les travailleurs à une productivité effrénée.

Les technologies, les connaissances et l'empathie des soignant.e.s sont reniées pour abreuver la soif de dividendes inaltérable de l'austérité publique. Chaque euro économisé donne droit à un point à encaisser dans les marchés financiers. Pourtant les missions de service public doivent être rendues et la richesse nationale produite chaque jour est largement capable de les financer.

Dans un contexte social déjà tendu, le secteur de la santé subit des attaques sans précédent. La crise sanitaire ne sert pas de leçon au gouvernement ; au contraire, les mesures ayant affaibli la santé sont toujours déployées (fermeture de lits, précarisation des salarié.e.s, fragilité de financement des structures,...). L'accès aux soins de qualité pour tou.te.s est remis en question par l'ultralibéralisme visant à rendre lucratives toutes les activités de soins.

**Les professions, leurs types de formations, leurs qualifications sont dans le collimateur du ministère. Tou.te.s les professionnel.le.s de terrain doivent prendre la mesure de ce qui se joue en ce moment : sans une mobilisation massive, les professions de la santé telles que nous les connaissons seraient condamnées.**

#### ➡ Il est temps d'obtenir une rémunération juste.

Avant-derniers de tous les pays de l'OCDE, les soignant.e.s français.e.s sont sévèrement sous-rémunéré.e.s. L'activité ne cesse d'augmenter par nécessité de diagnostics fiables, de précision dans les traitements et les opérations. L'expertise et la responsabilité augmentent sans cesse.

Il est temps d'obtenir enfin un salaire juste. Stop aux primettes et compléments !

#### ➡ Il est temps aussi de garantir l'avenir des Manips.

A coup de protocoles de coopérations et de nouvelles compétences, le champ d'exercice des manips est attaqué pour diviser la profession, découper l'activité et ainsi la rémunération.

La formation des manips pourrait à court terme être concurrencée par d'autres formations ou habilitations moins contraignantes, moins complète, plus spécialisées et compatibles avec le découpage de l'activité professionnelle : c'est tout bénéfique pour les employeurs qui paieraient à l'acte.

**Pour nous et nos patients**, il est temps de défendre nos qualifications, le haut niveau de nos formations et nos domaines d'exercices spécifiques voire exclusifs.

La profession de Manipulateur ne peut pas être à plusieurs niveaux inférieurs ou supérieurs ; elle reste un seul métier qui évolue avec l'évolution technologique, comme avec l'expérience et l'ancienneté.

#### ➡ Il est temps aussi de récupérer la reconnaissance de la pénibilité de notre exercice.

Alors que les soignant.e.s sont les professionnel.e.s les plus exposé.e.s aux critères de pénibilité et les plus impacté.e.s par ceux-ci (cf étude DARES et enquête ODOXA), que leur propose-t-on ? **DE CHANGER DE MÉTIER !** Les manips sont extrêmement exposé.e.s aux risques chimiques, des rayons, changements d'horaires... Peut-on reconquérir le départ anticipé à la retraite ? C'est légitime ! Nos professions de la santé sont pourtant dédiées aux autres...

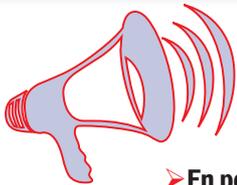
## L'UFMICT CGT appelle les MERMs à se mobiliser dans tous leurs secteurs pour défendre leurs revendications communes et spécifiques.

- ➔ L'augmentation des salaires de 300 euros immédiatement et la revalorisation des salaires sur toute la carrière pour qu'ils correspondent aux niveaux de compétence et de responsabilité.
- ➔ L'arrêt de la politique du saupoudrage par des primettes accessibles que par quelques-un.e.s et à l'avenir incertain.
- ➔ Le recrutement immédiat de MERMs sur des emplois pérennes et l'arrêt des emplois précaires, pour assurer la sécurité des patient.e.s et des professionnel.e.s et permettre le respect du temps de travail légal.
- ➔ Le renforcement des moyens financiers destinés à l'amélioration des conditions de travail et à la garantie de sécurité de tou.te.s, notamment des femmes enceintes.
- ➔ L'accès à la formation pour tou.te.s garantissant le maintien des qualifications et l'accès au niveau master diplômant les formations spécialisées avec le salaire équivalent.
- ➔ La garantie de manipulation des matériels d'imagerie et de radiothérapie par des MERMs diplômé.e.s.
- ➔ De réelles mesures qui garantissent l'accès, la proximité et l'égalité de prise en charge pour la population sur tout le territoire.
- ➔ La reconnaissance de la pénibilité des manipulatrice.eur.s en électroradiologie médicale pour un départ anticipé à la retraite à taux plein et un maintien des régimes spéciaux.
- ➔ La suppression de la T2A en radiologie comme dans tout l'hôpital.
- ➔ L'arrêt de toutes les fermetures d'établissements, de services et de lits.



## L'UFMICT-CGT appelle à se mobiliser LE MARDI 17 NOVEMBRE 2020 pour une journée spécifique d'action Manip.

*Les préavis sont disponibles et déjà envoyés aux tutelles.*



**Dans le respect dû au contexte sanitaire,  
tout le monde peut et doit se mobiliser  
selon ses possibilités :**

- En posant 1, 2, 4 heures, la journée ou la garde de grève
- En affichant sa mobilisation sur nos établissements (badge, brassard, affichage)
- En faisant connaître sa mobilisation lors de la pause ou avant/après la prise de poste
- En participant aux actions
- En communiquant sur les réseaux sociaux (sur ses comptes, les comptes ou pages des organisations syndicales, des associations, des collègues soignants, hospitaliers, de vos familles et amis)
- En interpellant les directions, les instances, la presse, les médias, les élus
- En organisant ou en participant aux AG.



Union Fédérale CGT des Médecins, Ingénieurs, Cadres et Technicien.ne.s

### Bulletin de contact et de syndicalisation

*Je souhaite prendre contact et/ou adhérer à la CGT.*

Nom : .....  
Prénom : .....  
Adresse : .....  
Code Postal : ..... Ville : .....  
E-mail : .....

